

Motion de la commission de l'aménagement: «Un système de vélos en libre service ne peut pas attendre!»

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 12 octobre 2010, dans le rapport M-855 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre sur pied, en y associant pleinement les organisations intéressées et les collectivités publiques, un système de vélos en libre service, dans les plus brefs délais;
- dans l'objectif du transfert modal et de la mobilité douce, d'étudier la possibilité d'équiper les emplacements afin de pouvoir y ajouter des vélos électriques;
- de faire en sorte que la question de l'attribution et de la gestion d'un tel projet soit indépendante et séparée de l'attribution de la concession d'affichage.